



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **OBJET**

### **CONSEIL MUNICIPAL :**

Installation du conseil  
municipal

**Délibération  
n°2026/01**

**20 Mars 2026**

Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu de  
sa transmission en  
préfecture le 24 Mars 2026  
et de son affichage  
à la porte de la Mairie  
le 25 Mars 2026

L'An deux mil vingt-six, le vingt mars à 18 heures 30, le  
Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni, en Mairie de  
Pavilly sous la Présidence de Monsieur François TIERCE, Maire.

### **Etaient présents :**

MM. MULET Mercedes, LEVESQUE Jimmy, JACOB  
DELESCLUSE Emilie, LEFAUX Eddy, LEMONNIER Christelle, FOSSÉ  
Laurent, CHEVALLIER Aurélie, TOCQUEVILLE Raynald, CAPRON  
Magali, AMIOT Alain, HAVRET Myriam, MERBAH Ahmed, VIGREUX  
Laure, QUÈVREMONT Jean-Luc, CASCELLA Angéline,  
DEMANNEVILLE Christian, HONDIER Delphine, CARASCO Laurent,  
NICOL Gwénaëlle, LE MOING Dominique, SÉNÉCHAL Mathilde  
MAERTEN Pierre, DELÉPINE Séverine, LARGILLET Agnès, LÉCAUDÉ  
Francis, NICOLLE Benoît, VINCENT-DUMESNIL Vanessa,  
BARTHELEMY Florent.

Mme SÉNÉCHAL Mathilde a été élue Secrétaire de la  
séance.

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 29  
Nombre de conseillers votants : 29

**CONSEIL MUNICIPAL** : Installation du Conseil Municipal.

Monsieur François TIERCE, Maire sortant, donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales et déclare installés ci-après les nouveaux élus dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux :

1. M. TIERCE François
2. Mme MULET Mercedes
3. M. LEVESQUE Jimmy
4. Mme JACOB-DELESCLUSE Emilie
5. M. LEFAUX Eddy
6. Mme LEMONNIER Christelle
7. M. FOSSÉ Laurent
8. Mme CHEVALLIER Aurélie
9. M. TOCQUEVILLE Raynald
10. Mme CAPRON Magali
11. M. AMIOT Alain
12. Mme HAVRET Myriam
13. M. MERBAH Ahmed
14. Mme VIGREUX Laure
15. M. QUÈVREMONT Jean-Luc
16. Mme CASCELLA Angéline
17. M. DEMANNEVILLE Christian
18. Mme HONDIER Delphine
19. M. CARASCO Laurent
20. Mme NICOL Gwénaëlle
21. M. LE MOING Dominique
22. Mme SÉNÉCHAL Mathilde
23. M. MAERTEN Pierre
24. Mme DELÉPINE Séverine
25. Mme LARGILLET Agnès
26. M. LÉCAUDÉ Francis
27. Mme VINCENT-DUMESNIL Vanessa
28. M. NICOLLE Benoît
29. M. BARTHÉLÉMY Florent

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Mathilde SÉNÉCHAL, a été désignée à l'unanimité, en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,  
François TIERCE



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Rouen, dans les 2 mois, suivant sa publication. L'introduction d'un recours gracieux prolonge le délai de recours contentieux, qui doit être exercé dans les 2 mois suivant la réponse de l'auteur de l'acte, étant précisé que l'absence de réponse, au terme d'un délai de deux mois, à la demande de recours gracieux, vaut rejet de cette dernière*

REÇU EN PREFECTURE

le 25/03/2026

Application agréée E-legalite.com